

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 26 (1918)  
**Heft:** 11

## Buchbesprechung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

port du major Wyss ; la réponse du Duc de Savoie, du 23 mai/3 juin ; les lettres du Protecteur anglais et des Etats Généraux de Hollande, trouva nécessaire de déléguer, au nom des quatre villes, une imposante députation à Turin. Après que Bâle et Schaffhouse y auront aussi donné leur adhésion, cette ambassade se réunira à Berne jusqu'au 11/21 juillet, pour se rendre à la cour de Savoie avec un secrétaire commun et deux domestiques pour chaque délégué. Quant aux instructions, on disposera que les délégués auront la main libre pour agir selon les circonstances, d'après leur propre jugement, mais que les Vaudois seront invités à témoigner toute humilité à l'égard de leur prince et qu'on tiendra davantage à la confirmation des anciens traités qu'à l'institution de nouveaux, qu'on les remettra en possession de leurs anciennes demeures et qu'on leur assurera la liberté de religion. Des lettres seront adressées au Protecteur d'Angleterre et aux Etats-Généraux pour qu'ils s'emploient aussi en faveur des Vaudois par des ambassadeurs ou des lettres.

(À suivre.)

† Aug. BURNAND.

## BIBLIOGRAPHIE

LANSON. *Manuel bibliographique de la littérature française, 1500-1900.* Paris, librairie Hachette. *XVI<sup>e</sup> siècle, 1909. XVII<sup>e</sup> siècle, 1910. XVIII<sup>e</sup> siècle, 1911. Révolution et XIX<sup>e</sup> siècle, 1912.* Supplément et index général, 1914. — xc et 1713 pages in-8°.

M. Gustave Lanson, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, est l'auteur d'une *Histoire de la littérature française*, qui a obtenu un grand et légitime succès. Appelé à diriger des étudiants qui se proposent de faire des recherches sur cette histoire, M. Lanson a pensé qu'il était essentiel de leur apprendre à se rendre compte, tout d'abord, de ce qui avait été déjà publié sur le sujet qu'ils auraient choisi. Et pour atteindre ce but, il a fait depuis 1904, à la Sorbonne, un cours de bibliographie de la littérature française. C'est ce

cours qu'il a publié dans le *Manuel* dont nous allons dire quelques mots.

Ce livre n'est qu'un catalogue. La préface du premier fascicule et les *avertissements* qui sont en tête des suivants, n'occupent en tout qu'une douzaine de pages ; en sorte que dans ce volume de 1800 pages, il n'y a presque pas autre chose qu'une suite interminable de titres d'ouvrages. Et cependant ce livre fait penser. Nous pourrons en juger tout à l'heure, quand nous y étudierons ce qui concerne les écrivains vaudois.

Chaque ouvrage ou chaque groupe d'ouvrages, cité dans la longue liste dressée par M. Lanson, porte un numéro. Le dernier numéro est le n° 23,130. En comptant un ouvrage par jour, et 300 jours par année, il faudrait 77 ans pour lire tout cela.

Sur l'index général, à chaque écrivain, selon l'importance que M. Lanson lui attribue, correspondent un ou plusieurs numéros, par exemple :

J. J. Rousseau, 85 numéros;  
Calvin, 53 ;  
Théodore de Bèze, 25 ;  
Sismondi, 14 ;  
Amiel, 8 ;  
Abauzit, 1.

Pour les écrivains les plus importants, en effet, M. Lanson énumère presque tous leurs ouvrages, ainsi que les études dont ils ont été l'objet : biographies, réfutations, recherches diverses. Ce cadre se resserre déjà pour les écrivains du second ordre, davantage pour ceux du troisième, et ainsi de suite ; quant à ceux du dernier rang, M. Lanson se borne à la mention du seul ouvrage qui lui a paru digne de quelque intérêt.

A coup sûr, marquer la valeur de chaque écrivain par le nombre des numéros qui suivent son nom dans l'index, ce n'est pas le but que s'est proposé M. Lanson ; et le lecteur qui se fierait aveuglément à cette manière de calculer, arriverait à des résultats ridicules. Ainsi, l'estimable d'Albert-Durade, qui a traduit assez imparfairement les romans de George Eliot, et qui a de ce chef quatre numéros dans l'index, serait supérieur à Töpffer, qui n'en a qu'un seul.

Mais ce sont des faux pas qu'un lecteur intelligent saura éviter. Le fait est qu'en général, le mérite relatif des différents auteurs est assez bien déterminé par les chiffres qui se déduisent de l'index.

Assurément, les lecteurs de nos cantons romands ne seront pas toujours d'accord avec M. Lanson, quand ils verront, par exemple, que Juste Olivier ne figure sur sa liste qu'à raison des pages qu'il a écrites sur Sainte-Beuve ; que madame de Gasparin n'y est représentée que par sa biographie, et son *Voyage en Espagne*.

C'est avec grande raison que M. Lanson a attaché beaucoup d'importance aux traductions : elles témoignent de la connaissance qu'on avait des langues, de l'admiration qu'obtenaient les littératures étrangères, de leur influence qui a varié selon les époques. Mais on s'étonnera que le doyen Bridel ne soit cité qu'à propos de la traduction versifiée qu'il a faite en 1779 des *Méditations sur les tombeaux*, de Hervey. Et ceux qui savent quel succès a eu l'*Histoire de la Réformation* de Merle d'Aubigné, se récrieront en voyant que cet écrivain n'est mentionné que parce que dans sa jeunesse, il a traduit en français une ou deux tragédies de Schiller.

Il y a quelques écrivains distingués, d'un caractère nettement protestant : Töpffer, Ernest Naville, Pressensé, Pécaut, Edouard Reuss, dont M. Lanson ne cite pas un seul ouvrage, et qui nous paraîtront injustement dédaignés ; tandis que d'autres écrivains protestants, plus anciens, Abbadie, Barbeyrac, Burlamaqui, Crousaz, qui sont très bien traités par M. Lanson, auraient trouvé chez nous un accueil assez froid, si nous avions été à sa place. Mais nous aurions eu tort de ne pas tenir compte de l'opinion des contemporains de ces auteurs qui ont été famueux autrefois, et qui sont trop négligés par les lecteurs d'aujourd'hui. Sainte-Beuve, dans ses articles sur le théosophe Saint-Martin, relève avec raison ce que ce noble esprit a dit de deux de ces oubliés :

« C'est à l'ouvrage d'Abbadie, l'*Art de se connaître soi-même*, dit Saint-Martin, que je dois mon détachement des choses de ce monde. Je le lisais au collège avec délices... J'ai joui aussi, bien vivement, en lisant un jour dans une prairie, à l'âge de dix-huit ans, les *Principes du Droit naturel*, de Burlamaqui. J'éprouvais

alors une sensation vive et universelle dans tout mon être, que j'ai regardée depuis comme l'introduction à toutes les initiations qui m'attendaient... » Ce sont là des témoignages qui font réfléchir. Si nous sommes sourds maintenant à ces voix jadis applaudies, serait-il sage de nous confier aveuglément à cette surdité?

M. Lanson n'est pas infaillible, et ne prétend pas à l'être. Mais c'est un homme de goût, un critique judicieux et éprouvé. Si nous sommes en désaccord avec lui, il ne faut voir dans ce dissensitement qu'une occasion utile de passer, encore une fois, nos jugements en revue : étant toujours libres d'y persister après ce nouvel examen.

\* \* \*

Les écrivains vaudois qui figurent dans les listes que M. Lanson a dressées<sup>1</sup>, se classent au premier coup d'œil en deux groupes.

*Premier groupe.*

Pierre Viret . . . . .	14	numéros
de Crousaz . . . . .	13	»
M <sup>me</sup> Necker-Curchod . . . .	10	»
Benjamin Constant . . . . .	53	»
Alexandre Vinet . . . . .	23	»
Charles Sécrétan . . . . .	18	»
Edouard Rod . . . . .	21	»

*Second groupe.*

Les deux premiers écrivains qui y figurent auraient droit, par le nombre de leurs numéros, à être placés sur le même rang que ceux dont on vient de lire les noms; mais comme ils sont nés et sont morts ailleurs que dans le pays de Vaud, où ils n'ont fait que passer quelques années, je ne compterai de leurs ou-

<sup>1</sup> Je ne relève que les noms d'écrivains, et je laisserai de côté celui de Madame de Warens, qui figure dans l'index à peu près au même titre que Ninon de l'Enclos, Pauline Bonaparte, et Madame Récamier. Elles n'ont écrit que des lettres, mais la postérité n'a pas été indifférente au rôle qu'elles ont joué.

vrages cités par M. Lanson, que ceux qui datent de leur séjour à Lausanne.

Théodore de Bèze	.	.	.	.	.	1	numéro
Barbeyrac	.	.	.	.	.	1	»
Ruchat	.	.	.	.	.	2	»
Seigneux de Correvon	.	.	.	.	.	3	»
César de Saussure	.	.	.	.	.	1	»
Le pasteur Allamand	.	.	.	.	.	1	»
Wagnière	.	.	.	.	.	1	»
M <sup>me</sup> de Montolieu	.	.	.	.	.	1	»
Le doyen Bridel	.	.	.	.	.	1	»
Rosalie de Constant <sup>1</sup>	.	.	.	.	.	4	»
Porchat	.	.	.	.	.	1	»
Juste Olivier	.	.	.	.	.	1	»
Rambert	.	.	.	.	.	4	»
Bersier	.	.	.	.	.	2	»

Ces deux listes appellent bien des réflexions. On peut se demander d'abord si la date de 1500, prise par M. Lanson pour point de départ de la littérature française moderne, est la meilleure qu'il eût pu choisir. M. Lanson a eu raison d'arrêter en 1789 plutôt qu'en 1800 le fascicule qui traite du XVIII<sup>me</sup> siècle. On peut dire que la découverte de l'imprimerie ayant changé du tout au tout les conditions du développement de la littérature, ce n'est pas en 1500, c'est une quinzaine d'années auparavant, avec le premier livre français imprimé, qu'a commencé la littérature moderne.

Pour bien comprendre les premières phases de celle-ci, il importe de connaître tout ce que l'esprit français, à ce grand tournant de l'histoire intellectuelle, a tenu à garder de la littérature de l'époque précédente. Le *Roman de la Rose*, Villon, *Pathelin*, les *Cent nouvelles nouvelles*, beaucoup d'autres livres encore, font partie du bagage qu'il a pour ainsi dire, pris avec lui en passant d'un âge à l'autre. Le Manuel aurait dû commencer par l'inventaire de tous les écrits qui ont réussi à franchir

<sup>1</sup> Comme d'Albert-Durade, Rosalie de Constant est un exemple qui montre à quels faux résultats aboutit quelquefois le procédé empirique de juger du mérite d'un écrivain par le nombre des numéros que lui attribue l'index du livre de M. Lanson.

ce seuil redoutable, et à conserver, dans l'âge nouveau, assez de vieux amis pour leur susciter des imprimeurs.

L'adoption de ce point de départ un peu plus ancien, eût été avantageuse pour le pays de Vaud. Jacques de Bugnin et Jean Bagnyqn eussent pris place avant Viret et Théodore de Bèze. On eût vu, plus distinctement, que le sol vaudois aurait porté, du XVI<sup>me</sup> au XVIII<sup>me</sup> siècle, de plus riches récoltes, si la patte de l'ours bernois avait été moins lourde. C'est de son plein gré que Bèze a quitté Lausanne pour Genève; mais Viret a été forcé d'aller en France y chercher plus de liberté.

Jusqu'au XVIII<sup>me</sup> siècle, M. Lanson n'a trouvé à relever que ces deux noms de théologiens, parmi les écrivains vaudois. Du dernier des ouvrages de Viret que cite M. Lanson, et qui est daté de 1565, jusqu'au premier ouvrage de Crousaz, qui est daté de 1715, il y a un intervalle de 150 ans, complètement vide. On remarque quelque chose de semblable pour Genève, où l'intervalle vide s'étend de 1621 à 1700<sup>1</sup>. Il faut reconnaître que le protestantisme de langue française a traversé au milieu du XVII<sup>me</sup> siècle une période d'affaissement général. Entre la mort d'Agrippa d'Aubigné (1630) et les premiers écrits de Bayle (1682), on ne peut citer que des noms estimables, mais sans grand éclat.

En définitive, le *Manuel* de M. Lanson est un excellent inventaire, qui peut être utile à d'autres qu'aux étudiants. Un petit pays comme le canton de Vaud, une petite ville comme Genève, peuvent avec ce livre se rendre un compte exact de la part qui leur revient dans la richesse littéraire de l'esprit français.

Eugène RITTER.

---

<sup>1</sup> M. Lanson cite un livre de David DeRodon, publié à Genève pendant cette période : *La lumière de la raison, opposée aux ténèbres de l'impiété, et prouvant qu'il y a un Dieu, et que l'Ecriture est parole de Dieu*. Genève, 1665. Mais il ne faut pas faire honneur à Genève de cet ouvrage : la première édition a paru à Orange en 1647. Banni de France après la condamnation de son Livre : *Le tombeau de la messe*, DeRodon se réfugia à Genève au mois d'avril 1663 ; il y est mort le 15 août 1664 ; et l'année suivante, parut l'édition posthume et augmentée que signale M. Lanson.